

A le

A adresser à **ATAO – 9 rue de Chambord 45000 Orléans**  
Pour transmission à Monsieur le Député-Maire d'Orléans

Monsieur le Député-Maire,

Nous avons appris par l'ATAO, l'intention de la Ville d'Orléans de prendre pour 2016 des mesures restrictives qui limiteraient ses possibilités de programmation à 3 spectacles présentés uniquement au Théâtre Gérard Philipe de La Source.

Il nous semble que par là ne sont reconnus ni le travail de pionnier de cette association à Orléans ni sa volonté de complémentarité avec les autres structures proposant du théâtre que sont le CDN et le CADO, et cela pour des aides relativement modestes : 2% par rapport à l'ensemble versé en 2014 par la Ville aux structures présentes au Théâtre d'Orléans.

La volonté de l'ATAO de permettre des découvertes en diffusant des pièces d'auteurs contemporains, des spectacles proposés par de jeunes metteurs en scène mais aussi des pièces d'auteurs classiques vivifiés par des regards d'aujourd'hui enrichit la palette proposée à Orléans et contribue à élargir les choix possibles pour ses habitants et ceux de son agglomération.

Nous vous demandons, également, de tenir compte des contraintes que constitueraient pour les spectateurs, des représentations données seulement à La Source, en permettant à l'ATAO de continuer à accéder aux salles du Théâtre d'Orléans pour maintenir un programme de 5 spectacles répartis sur les deux sites.

A cela, nous devons ajouter (compléter ou rayer) ...

**C'est pourquoi nous vous demandons de reconsidérer cette intention de réduction de moyens et d'accès aux salles pour permettre à l'ATAO de conserver une présence en centre-ville au Théâtre d'Orléans, en l'accompagnant des aides financières nécessaires.**

Veillez agréer, Monsieur le Député-Maire, nos salutations distinguées.

NOM	Prénom	Adresse	Signature